

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires, le mercredi 23 mars 2016 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

**PRÉSENCES**

Mme Marie-Claude Deschênes

Mme Isabelle Mainguy

Mme Johanne Minville

Mme Lina Moisan

M. Sylvain Lefèbvre-Matte

M. Roger B. Plamondon

M. Serge Tremblay

M. Yves Walsh

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire

Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA.

**ABSENCE**

Mme Laurette Côté

**Sont aussi présents les membres du conseil de direction :**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, M. Jean-François Lussier et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

**CC75/15-16****2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame la commissaire Johanne Minville propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 23 mars 2016.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Réflexion et constatation du quorum

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du conseil des commissaires du 23 mars 2016

## **3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 février 2016
- 3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

## **5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**

- 5.1 Intervention du représentant du primaire
- 5.2 Intervention du représentant du secondaire
- 5.3 Intervention du représentant EHDAA

## **6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES**

- 6.1 Demande de retraite progressive d'un membre du personnel cadre
- 6.2 Demande de congé sans traitement d'un membre du personnel cadre

## **7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES**

- 7.1
- 7.2

## **8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1
- 8.2

## **9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 9.1 Protocole d'entente général d'échanges de biens et de services avec les municipalités <sup>D</sup>
- 9.2 Maintien des bâtiments 2015-2016

9.2.1 Remplacement des matériaux composés d'amiante - École secondaire de Donnacona

9.2.2 Réfection des murs extérieurs - École secondaire Louis-Jobin

9.3

## **10. DIRECTION DES SERVICES DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

10.1 Composition des C.É.

10.2

## **11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT**

11.1 Lettre du ministre

11.2

11.3

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

12.1

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*Monique Delisle,*  
Secrétaire générale

**CC76/15-16**

### **3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 24 FÉVRIER 2016**

Monsieur le commissaire Sylvain Lefèbvre-Matte propose :

**D'adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 24 février 2016 et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture, une copie ayant été déposée aux commissaires plus de six heures avant la séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**CC77/15-16**

**6.1 DEMANDE DE RETRAITE PROGRESSIVE D'UN MEMBRE DU PERSONNEL CADRE**

**Considérant que** le règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal s'applique aux cadres de la Commission scolaire de Portneuf;

**Considérant que** la *Politique de gestion du personnel-cadre* en vigueur à la Commission scolaire de Portneuf prend appui sur le règlement cité ci-haut;

**Considérant que** l'article n° 273 du règlement n° 209, relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires, précise que le conseil peut accorder une retraite progressive;

**Considérant** la demande déposée par M. Jean Dion, coordonnateur des ressources matérielles de la Commission scolaire de Portneuf,

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

**D'accorder** à M. Jean Dion, une retraite progressive de 20%, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC78/15-16**

**6.2 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL CADRE**

**Considérant que** M. Richard Thériault est un employé cadre régulier de la Commission scolaire de Portneuf;

**Considérant que** le contenu de l'article 7.4.1 de la politique de gestion du personnel cadre actuellement en vigueur permet à la Commission scolaire d'accorder un congé sans traitement à temps partiel de 80 % à compter du 21 mars 2016 et jusqu'au 30 juin 2016;

**Considérant** l'article 271 du règlement numéro 209 relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du conseil des commissaires,

Madame la commissaire Isabelle Mainguy propose :

**D'accorder** à M. Richard Thériault un congé sans traitement à temps partiel de 80 %, pour la période du 21 mars au 30 juin 2016, selon les dispositions de la politique de gestion des cadres en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC79/15-16**

**9.1 PROTOCOLE D'ENTENTE GÉNÉRAL D'ÉCHANGES DE BIENS ET DE SERVICES AVEC LES MUNICIPALITÉS**

**Considérant** la volonté du conseil des commissaires de rendre disponibles les immeubles et équipements de la Commission scolaire aux citoyens par la voie de protocole d'entente scolaire-municipale;

**Considérant** le principe de l'utilisateur payeur voulant que l'utilisateur défraie les coûts d'utilisation;

**Considérant que** la Commission scolaire de Portneuf a signé au cours des dernières années de nouveaux protocoles conformes à notre procédure 762 *Protocole d'entente d'échange de biens et de services entre la commission scolaire et les municipalités*, avec les municipalités de Saint-Basile, Neuville, Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Casimir ;

**Considérant que** les coûts indiqués aux différents protocoles ne sont pas tous actualisés aux coûts d'aujourd'hui;

**Considérant que** par équité, une clause d'indexation devrait être incluse à toutes les ententes actuelles et celles à venir;

Madame la commissaire Lina Moisan propose :

**D'adopter** la grille des taux horaires 2016 qui sera utilisée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour tous les protocoles et conservée sous la cote CC79/15-16 ;

**D'autoriser** l'indexation de cette grille selon la variation de l'indice des prix à la consommation pour la Ville de Québec entre le 31 décembre de l'année complétée et le 31 décembre de l'année précédente, et ce, à chaque année ;

**D'informer** les municipalités de Saint-Basile, Neuville, Donnacona, Pont-Rouge, Saint-Marc-des-Carières, Saint-Casimir, de ce nouveau mécanisme d'ajustement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC80/15-16**

**9.2.1 REMPLACEMENT DES MATÉRIAUX COMPOSÉS D'AMIANTE – ÉCOLE SECONDAIRE DE DONNACONA**

**Considérant que** la Commission scolaire s'est vue réserver une somme de 1 818 080 \$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2015-2016 pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

**Considérant que** la Commission scolaire a mis de l'avant le projet suivant:

- Remplacement des matériaux composés d'amiante de l'école secondaire de Donnacona (phase 2);

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Madame la commissaire Johanne Minville propose :

**De procéder** à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Lévis Construction Inc. au montant de 198 500,00 \$ (avant taxes)

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier, ou le coordonnateur des ressources matérielles, Jean Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC81/15-16**

### **9.2.2 RÉFECTION DES MURS EXTÉRIEURS – ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOBIN**

**Considérant que** la Commission scolaire s'est vue réserver une somme de 1 818 080 \$ dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour l'année 2015-2016 pour permettre la réalisation de projets d'amélioration des immeubles;

**Considérant que** la Commission scolaire a mis de l'avant le projet suivant:

- Réfection des murs extérieurs (phase 3) de l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond;

**Considérant que** la procédure d'appel d'offres a été suivie pour le projet mentionné ;

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

**De procéder** à l'engagement de l'entrepreneur pour le projet mentionné.

CHOIX DE L'ENTREPRENEUR :

Construction Côté et Fils Inc. au montant de 862 000,00 \$ (avant taxes)

**Que** le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, Jean-François Lussier, ou le coordonnateur des ressources matérielles, Jean Dion, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**CC82/15-16**

**13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose la levée de l'assemblée à 20 h 05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

LE PRÉSIDENT

---

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**AUTRES SUJETS :**

---

**3.2 Suivi du procès-verbal du conseil des commissaires**

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général, commente le document qui fait état du suivi accordé aux décisions du conseil des commissaires.

**4.1 Questions et correspondance des élèves**

Aucune

**4.2 Questions et correspondance du public**

Aucune

**5.1 Intervention des représentants du comité de parents**

La prochaine rencontre du comité de parents se déroulera le 18 avril prochain.

Madame Stéphanie Ratté, représentante du comité EHDAA, fait un retour sur la dernière rencontre qui s'est déroulée le 14 mars 2016.

## **10.1 Composition des C.É.**

Madame Monique Delisle, secrétaire générale, informe les commissaires que les directions d'écoles concernées par l'institutionnalisation ont été rencontrées et qu'elles procéderont, sous peu, à la consultation des différents groupes dans le cadre de la composition des nouveaux conseils d'établissement 2016-2017.

Il est prévu que la composition des C.É. sera adoptée lors du conseil des commissaires du 25 mai 2016.

## **11.1 Lettre du ministre**

Monsieur David Montminy, président, informe les commissaires que la Commission scolaire est admissible à une aide financière de 1 818 080 \$ dans le cadre des mesures de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien, mises en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures.

## **DOCUMENTS REMIS :**

---

3.2 Suivi du procès-verbal et des résolutions

9.1 Grille des taux horaires 2016

11.1 Lettre du ministre